04.09.2013 – 20:35 Uhr

ASIG - Reconnaissance du rôle du gaz naturel dans la production de courant: les conditions générales doivent être adaptées

Zürich (ots) -

L'Association Suisse de l'Industrie Gazière (ASIG) prend acte avec satisfaction du fait que la Confédération a revu la copie de sa Stratégie énergétique 2050, en reconnaissant notamment l'importance des réseaux gaziers. Le Conseil fédéral a confirmé l'importance du gaz naturel pour la production de courant électrique. Il reste néanmoins des points à améliorer, en particulier dans le domaine du couplage chaleur-force.

«Nous constatons avec satisfaction que la Confédération a enfin reconnu l'importance des réseaux gaziers», déclare Hajo Leutenegger à chaud, alors qu'ils avaient été complètement oubliés dans le projet mis en consultation. Entre-temps, la Confédération s'est penchée sur le sujet et a reconnu que les réseaux gaziers pouvaient jouer un rôle essentiel pour résoudre le problème du stockage d'énergie posé par le virage énergétique, avec un usage accru des énergies solaire et éolienne. Une conduite de gaz à haute pression peut transporter dix fois plus d'énergie qu'une ligne à haute tension, avec moins de pertes qui plus est. De plus, contrairement au réseau électrique, les 18 500 km de conduites du réseau gazier suisse peuvent aussi stocker de l'énergie. Aujourd'hui déjà, on dispose de technologies éprouvées qui permettent de transformer le courant éolien ou solaire excédentaire produit dans les périodes de basse consommation en gaz renouvelable et de le stocker dans le réseau gazier. Les spécialistes nomment cette technique le «power-to-gas».

Le réseau gazier pour stocker le courant excédentaire

L'économie gazière suisse fait oeuvre de pionnier dans ce domaine. Une première installation pilote a été mise en exploitation la semaine dernière à Falkenhagen, dans le nord de l'Allemagne, en collaboration avec le groupe énergétique allemand E.ON. Le projet consiste à transformer l'énergie éolienne excédentaire en hydrogène et à la stocker dans le réseau de gaz naturel. Cette énergie peut ensuite être utilisée pour le chauffage, la chaleur industrielle, la mobilité ou la production de courant électrique. La Berne fédérale était aussi représentée à haut niveau à l'occasion du baptême du site. La promotion des gaz renouvelables est forte d'une longue tradition dans l'économie gazière suisse, qui a procédé à sa première injection de biogaz dans le réseau en 1997, et a depuis poursuivi ses efforts remarquables en instituant un fonds de promotion pour le biogaz.

Revoir la copie sur les points faibles qui subsistent

Cependant, certains points peuvent encore être améliorés et certaines questions doivent encore être tirées au clair. Le message du Conseil fédéral reconnaît l'importance du couplage chaleur-force. La production simultanée de courant et de chaleur à l'aide de gaz naturel permet d'atteindre des rendements de plus de 90 %, ce qui n'est pas possible dans les grandes centrales. Cet apport serait pourtant essentiel, surtout compte tenu du fait que les installations CCF seront nécessaires durant les mois d'hiver. Ainsi, le message contient quelques pistes pour améliorer les conditions-cadre. Cependant, la praticabilité des mesures proposées doit faire l'objet d'un examen approfondi. Le principe de la rétribution au prix du marché au moment de l'injection occasionnerait par exemple un travail disproportionné. De plus, le champ d'application de l'exonération partielle de la taxe CO2 devrait être élargi.

Aux yeux de l'économie gazière, les agents énergétiques ne sont pas encore suffisamment différenciés: le pétrole et le gaz naturel sont toujours mis dans le même panier. En focalisant l'attention exclusivement sur les énergies renouvelables dans le domaine des nouveaux bâtiments, on continue de faire fi du fait que le remplacement d'un chauffage à mazout par un chauffage à gaz permet de réduire les émissions de CO2 de 25 %.

On voit déjà bien que l'on manquera encore d'électricité renouvelable pendant au moins une génération de systèmes de chauffage. Ce qui revient à dire que, durant les mois d'hiver, toute nouvelle pompe à chaleur électrique devrait être totalement alimentée par du courant importé. Le procédé soulève des questions, notamment en rapport avec la protection du climat, vu que ces importations de courant supplémentaire proviennent principalement de centrales à charbon.

Contact:

Daniela Decurtins
Directrice de l'ASIG
Tél. 044 288 31 31
E-Mail: decurtins@erdgas.ch

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003843/100743312 abgerufen werden.